

QUATRE CHOSES À SAVOIR SUR LE DÉPISTAGE DE VOTRE ENFANT À LA NAISSANCE

2 QUAND ?

Il se fait à 48 heures de vie du bébé pour une prise en charge avant l'apparition des signes de la maladie.

1

C'EST QUOI ?

Il détecte des maladies rares mais graves, invisibles à la naissance et est proposé à tous les bébés.

3 OÙ ?

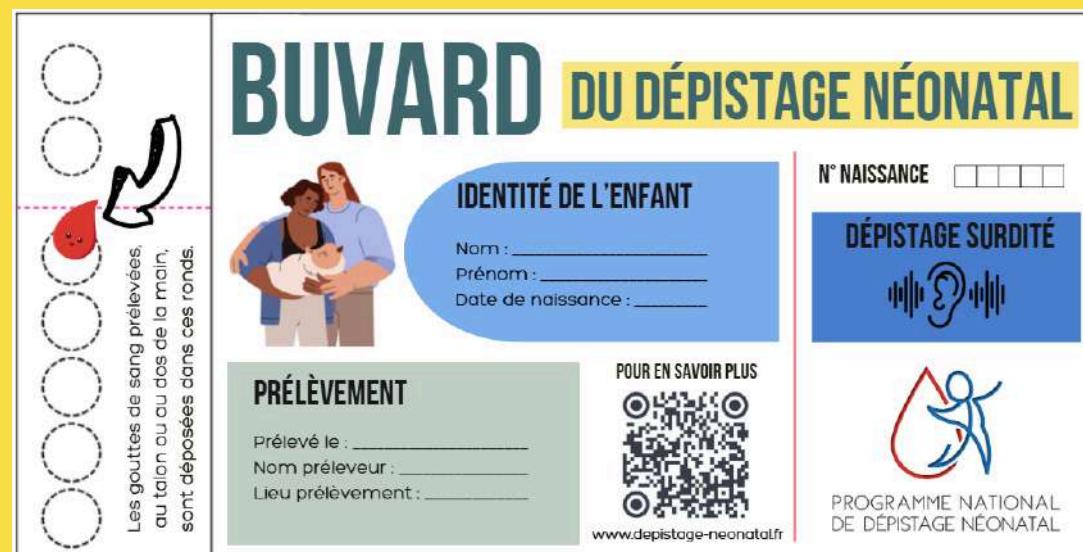
Le prélèvement se fait à la maternité ou à domicile.

4 COMMENT ?

Par un prélèvement au talon ou la main de quelques gouttes de sang après l'accord des parents. Ce test est très recommandé et le consentement des parents est nécessaire.



PROGRAMME NATIONAL
DE DÉPISTAGE NÉONATAL



POUR EN SAVOIR PLUS



www.depistage-neonatal.fr